

Direction de la Santé Publique
Affaire suivie par : Béatrice COLLEY
Courriel : beatrice.colley@ars.sante.fr
Téléphone : 03.84.78.53.23

Vesoul, le 22/05/2025

**Le directeur général de l'agence régionale de santé
Bourgogne – Franche-Comté**

à

**Madame la Maire
Mairie
70000 VAIVRE-ET-MONTOILLE**

Réf : 122

PJ : 1 exemplaire du classement de qualité de l'année 2024.
Objet : **Contrôle sanitaire des eaux de baignade – Saison 2025.**

Madame la Maire,

L'Unité Territoriale Santé Environnement de Haute-Saône de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche-Comté effectue chaque année le contrôle sanitaire des sites de baignade du département en application de l'article L. 1332-3 du code de la santé publique.

Aussi je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour votre information :

Le classement du site de baignade réalisé à la fin de la saison balnéaire 2024 : eau de qualité excellente ;

Je vous remercie de mettre à la disposition du public (affichage) cette information indispensable.

Les résultats des analyses bimensuelles de l'été vous seront transmis régulièrement. Ils devront être portés à la connaissance du public par affichage visible en mairie. Ces résultats sont par ailleurs disponibles sur le site internet du Ministère chargé de la santé <http://baignades.sante.gouv.fr/> et sur le site de l'Agence Régionale de Santé <http://www.ars.bourgogne-franche-comte.sante.fr>.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur général,
La Cheffe de l'Unité territoriale
santé environnement de Haute-Saône



Sandrine EGLINGER

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE LOISIRS LAC DE VAIVRE COTE PLAGE

ANALYSE BAINNADE

Lieu de prélèvement : Vaivre-et-Montoille / Lac /
Côté Plage

Date de prélèvement : 16 juin 2025

Heure de prélèvement : 08h40

Préleveur : Laboratoire départemental vétérinaire
et d'hydrologie de la Haute-Saône

Laboratoire d'analyse : Laboratoire départemental
vétérinaire et d'hydrologie de la Haute-Saône

MESURES SUR PLACE

Paramètres	Résultats	Unités
Température de l'eau	24	°C
Transparence *	1,10	m

* norme égale à 1 mètre

EXAMEN BACTERIOLOGIQUE

Paramètres	Résultats	Unités
Entérocoques intestinaux	77	/100ml
E coli	15	/100ml

SEUILS BACTERIOLOGIQUES (n/100 ml)

Paramètres	bon/moyen	moyen/mauvais
Entérocoques intestinaux	100	660
E coli	100	1800

ANALYSE DES CYANOBACTERIES

Lieu de prélèvement : Vaivre-et-Montoille / Lac /
Côté Plage

Préleveur : Laboratoire départemental
vétérinaire et d'hydrologie de la Haute-Saône

Laboratoire d'analyse : Laboratoire Aquagestion

PRELEVEMENT DU 16/06/2025

Paramètres	Résultats (en biovolulmes)	Seuil d'alerte
Cyanobactéries toxigènes	0,364 mm3/L	> 1 mm3/L
dont Oscillatoria Mérismopedia	0,357 mm3/L 0,007 mm3/L	

Niveau vigilance (Fréquence bimensuelle)

CONCLUSION SANITAIRE

**Eau de bonne qualité bactériologique pour la baignade.
La pratique de la baignade est autorisée sans conditions.**

Pour le Directeur général,
L'Ingénieur de l'Unité Territoriale Santé-Environnement,



Patrick SARRAZIN

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE LOISIRS LAC DE VAIVRE COTE BASE DE VOILE

ANALYSE BAINNADE

Lieu de prélèvement : Vaivre-et-Montoille / Lac /
Côté Base de Voile
Date de prélèvement : 16 juin 2025
Heure de prélèvement : 09h05
Préleveur : Laboratoire départemental vétérinaire
et d'hydrologie de la Haute-Saône
Laboratoire d'analyse : Laboratoire départemental
vétérinaire et d'hydrologie de la Haute-Saône

MESURES SUR PLACE

Paramètres	Résultats	Unités
Température de l'eau	24,7	°C
Transparence *	1,10	m

* norme égale à 1 mètre

EXAMEN BACTERIOLOGIQUE

Paramètres	Résultats	Unités
Entérocoques intestinaux	270	/100ml
E coli	46	/100ml

SEUILS BACTERIOLOGIQUES (n/100 ml)

Paramètres	bon/moyen	moyen/mauvais
Entérocoques intestinaux	100	660
E coli	100	1800

ANALYSE DES CYANOBACTERIES

Lieu de prélèvement : Vaivre-et-Montoille / Lac /
Base de Voile
Préleveur : Laboratoire départemental
vétérinaire et d'hydrologie de la Haute-Saône
Laboratoire d'analyse : Laboratoire Aquagestion

PRELEVEMENT DU 16/06/2025

Paramètres	Résultats (en biovolulmes)	Seuil d'alerte
Cyanobactéries toxigènes	0,156 mm3/L	> 1 mm3/L
dont		
Dolichospermum	0,122 mm3/L	
Phomidium	0,025 mm3/L	
Anabaena	0,006 mm3/L	
Komophoron	0,003 mm3/L	

Niveau vigilance (Fréquence bimensuelle)

CONCLUSION SANITAIRE

Eau de moyenne qualité bactériologique pour la baignade.
La pratique de la baignade et des loisirs nautiques est autorisée sans conditions.

Pour le Directeur général,
L'Ingénieur de l'Unité Territoriale Santé-Environnement,



Patrick SARRAZIN